



# le point.



JANVIER 2022

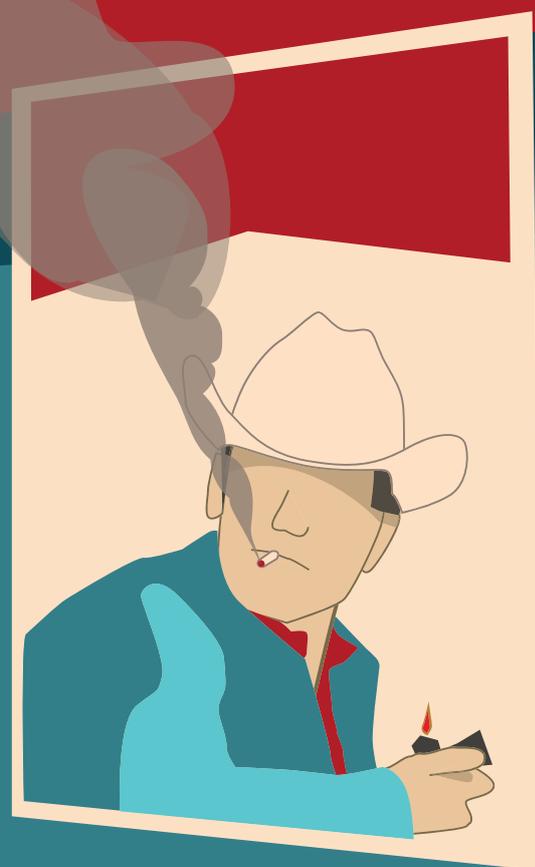
Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

**Enjeux écologiques** 6-7

**Votations du 13 février** 8-11

Collectif neuchâtelois pour la grève féministe 14

PS Queer 15



# 341



L'édition spéciale du *Point* « **125 ans en mouvement** » connaît un grand succès. Vous pouvez commander des exemplaires supplémentaires sur [bit.ly/LePoint125](https://bit.ly/LePoint125)

VOTATIONS  
DU 13 FÉVRIER 2022

MESURES DE SOUTIEN AUX MÉDIAS

ENFANTS SANS TABAC

**OUI NON**

SUPPRESSION DU DROIT DE TIMBRE

INTERDICTION EXPÉRIMENTATION ANIMALE ET HUMAINE

PS Parti socialiste neuchâtelois [psn.ch](https://psn.ch)

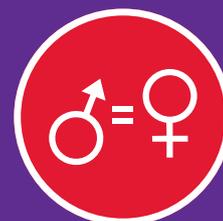
**Notre programme de formation 2022 est lancé.** Retrouvez-nous le 25 janvier pour forger votre argumentaire contre la suppression du droit de timbre!

## Touche pas à mon congé maternité!

Mobilisons-nous contre la réduction de la durée du congé de maternité pour la fonction publique.

**Rendez-vous le 25 janvier à 12 h 30 dans la cour du Château!**

**La hausse de l'âge de la retraite des femmes n'est pas acceptable.** Signez le référendum sur : [avs21-non.ch](https://avs21-non.ch)





## De belles raisons de militer en 2022 !

Acceptation d'une initiative fédérale soutenue par la gauche, adoption d'un important amendement socialiste au budget cantonal et magnifique Congrès des 125 ans : de belles raisons d'espérer après une belle fin d'année 2021 et... de vous remercier, camarades !

Si l'initiative sur les soins infirmiers a passé la rampe le 28 novembre, c'est grâce à votre mobilisation. Dans la rue, d'abord, lorsqu'il s'est agi de récolter des signatures. Dans la rue toujours, lorsqu'il a fallu faire campagne sous la pluie peu avenante de l'automne. Et surtout, dans votre quotidien, en sensibilisant vos proches à la nécessité de mieux protéger et valoriser nos soignant-es. Notre victoire du 28 novembre 2021 est historique : la Suisse, pays majoritairement de droite, a accepté de fixer des règles fédérales supplémentaires de protection des conditions de travail !

Autre facette de notre engagement politique : le travail parlementaire. Comme vous le lirez plus loin, le Grand Conseil s'est prononcé sur le budget de l'État, le 7 décembre. À la suite d'un grand travail d'équipe, un budget austéritaire a été évité et, pour couronner le tout, nous pouvons compter sur une rallonge de 700 000 francs d'aides Covid pour les milieux de la culture.

Voilà deux succès qui confirment l'utilité du temps que nous engageons chaque semaine (ou jour !) dans la politique. Ces moments, passés à travailler en séance ou convaincre sur un stand, paient. Nous détenons les outils, à notre niveau, pour améliorer les conditions concrètes d'existence des classes laborieuses et lutter contre la dégradation de l'environnement.

J'aimerais ainsi, camarade, au nom du parti cantonal, te remercier pour chaque seconde de ton temps donné à notre force collective. Nos causes auront à nouveau besoin de toi en cette année 2022 ; je sais que nous pouvons compter sur toi.

Nous t'attendons déjà le 25 janvier à 12 h 30 dans la cour du Château, plus déterminé-e que jamais, pour montrer à la droite que nous refusons son projet de couper dans les congés maternité et, surtout, que nous résisterons à chaque tentative de détruire nos acquis sociaux !

**Bonne Année 2022 et ...**

***¡ hasta la victoria siempre !***



**Romain Dubois**  
président du Parti socialiste  
neuchâtelois

**psn.ch**

# 125 ans en mouvement



**Le 13 novembre dernier, le Congrès du Parti socialiste neuchâtelois s'est réuni à Neuchâtel dans une ambiance festive, pour célébrer son 125<sup>e</sup> anniversaire.**

Hier, un élève de dernière année de lycée me demande s'il y a des aspects positifs au changement climatique. Loin d'être naïve, cette question traduit un profond besoin d'espoir en l'avenir.

Cet épisode personnel n'a rien à voir avec la célébration du 125<sup>e</sup> anniversaire du PSN, me direz-vous. Bien au contraire. Si je choisis de faire ce détour, c'est qu'il m'est impossible de revenir sur notre congrès de novembre – un réel succès aux dires de celles et ceux avec qui j'ai échangé – sans y associer le sens et les buts qui nous y ont réunis.



Cette journée nous a permis de jeter un regard en arrière pour nous rappeler les figures marquantes de ces 125 ans d'activisme ainsi que les moments forts de l'histoire de notre parti dans le canton. Convoquer le passé nous a alors permis de nous projeter dans le futur en abordant les lignes directrices de nos actions à venir à travers la résolution « Pour une transition écologique et sociale » (lire également en pages 6-7).



À l'instar de mon élève, il est vrai que je me sens parfois bien impuissante face à l'ampleur des enjeux planétaires auxquels nous sommes confrontés. Mais à l'aune de ce 125<sup>e</sup> anniversaire, je crois plus que jamais que les actions et combats menés au sein de notre parti constituent une voie royale pour transformer, à l'échelle qui est la nôtre, nos manières de faire et de vivre.



**Ariane Huguenin**  
coprésidente du PS  
Commune de Neuchâtel

# Formations 2022

Comme annoncé dans le numéro 340 du *Point*, nous avons mis sur pied un programme de formation qui couvrira toute l'année 2022. Vous le découvrirez ici, l'offre est riche et variée!

Pour savoir où on veut aller, il est important de savoir d'où l'on vient. C'est dans cette idée que le programme comprend un volet sur l'histoire du PSN et sur son ancrage ouvrier. La visite du Palais fédéral, avec une discussion sur le système politique suisse, viendra clôturer ce triptyque « institutionnel ».

Pour se forger une opinion, il faut pouvoir s'imprégner de la réalité des uns et des autres. Nous aurons l'occasion de visiter une exploitation agricole reconvertie au bio et de discuter avec l'exploitant des difficultés qu'il rencontre et des actes politiques que nous pourrions initier. Une autre formation abordera les aspects sociaux liés à l'écologie.

Une présentation des grands enjeux de la politique migratoire et l'examen des outils à disposition des communes en termes d'aménagement du territoire compléteront notre « sac à dos » pour cette année.

La politique étant aussi une question de communication, nous vous proposons un cours sur la prise de parole en public, pour vous aider à vous sentir plus à l'aise dans une commission ou à mieux défendre votre point de vue face à des contradicteurs. Le chapitre des moyens d'expression inclut un éclairage sur la désobéissance civile. Enfin, l'utilisation des réseaux sociaux, aujourd'hui incontournables, vient compléter la boîte à outils.

Actualité oblige, le programme débute par le pourquoi refuser la suppression du droit de timbre. Déjà convaincu-e? Venez étoffer votre argumentaire pour les discussions sur les stands!

Nous vous invitons à réserver ces dates dans votre agenda et nous réjouissons de vous y retrouver!



**Pierre-Alain Borel**  
vice-président du PSN

Date	Thème	Intervenant-es
25 janvier	Référendum sur la suppression du droit de timbre : affûtons nos arguments !	Samuel Bendahan
24 février	La politique migratoire suisse dans une Europe qui se barricade	Aurélie Planas et Mélanie Müller
19 mars	Prendre la parole en public : outils de communication orale	Sandra Amodio
6 avril	125 ans en mouvement : dialogue autour de la riche histoire du PSN	Nicolas Rousseau et Matthieu Lavoyer
7 mai	Visite d'une exploitation agricole biologique et échanges sur les défis en matière de politique agricole	Leo Blaettler
22 juin	PSN et monde ouvrier : évolution de l'ancrage ouvrier de notre parti et défis pour rester un parti populaire	Line Rennwald et Silvia Locatelli
27 août	Visite guidée du Palais fédéral et échanges avec notre conseiller national concernant le système politique suisse	Baptiste Hurni
14 septembre	Quelle marge de manœuvre communale en matière d'aménagement du territoire ?	Théo Huguenin-Elie
18 octobre	Désobéissance civile : quelle utilisation et quel impact sur le débat politique suisse ?	Clémence Demay et Armand Blaser
21 novembre	Introduction à l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre politique	Katia Della Pietra
10 décembre	Conséquences sociales du réchauffement climatique et enjeux sociétaux de la transition écologique	Julia Steinberger

Modalités et lieux à préciser. La formation du 25 janvier aura lieu en visioconférence.

# Combattre les inégalités pour une politique climatique ambitieuse

**Avec la résolution votée le 13 novembre en Congrès, l'action du PSN sera structurée autour de l'enjeu central du changement climatique par la préparation de notre région à affronter ces bouleversements.**

Notre société fait face à un défi d'une ampleur inégalée. La sortie des énergies fossiles aura un impact conséquent. L'économie neuchâteloise, grande exportatrice, devra se transformer et intégrer cette nouvelle donne avec des conséquences lourdes pour les Neuchâteloises et les Neuchâtelois. Le risque est grand de précariser encore plus les ménages à faible revenu.

Notre résolution choisit de se concentrer sur les conséquences sociales et sociétales du réchauffement climatique. Sans oublier l'importance des mesures à prendre en termes de réductions des émissions de gaz à effet de serre et de sauvegarde de la biodiversité.

Pour faire sa part dans la nécessaire diminution des émissions, le Canton doit se doter d'une politique climatique ambitieuse, solidaire et équitable. La prise en considération des différences entre les régions et l'identification des disparités significatives en termes d'émissions permettront d'orienter l'efficacité de nos travaux. Comme le relève la *World Inequality Report 2022*<sup>1</sup>, en Europe, les 10 % les plus riches de la population émettent presque 6 fois plus de CO<sub>2</sub> que les 50 % les plus pauvres!

Un secteur important sur lequel le Canton doit agir est celui des

bâtiments. Nous devons nous battre pour rendre obligatoires et subventionner les rénovations « énergétiques » mais aussi pour disposer d'une main-d'œuvre qualifiée pour préparer et réaliser les travaux. C'est une des raisons pour lesquelles la résolution réclame une réflexion sur les filières de formation et les possibilités de reconversion professionnelle.

Les problématiques sont multiples – autant de solutions à trouver sous le prisme de l'égalité, de la solidarité et de la durabilité. La mise en œuvre d'un revenu de transition écologique permettra de mettre à contribution les citoyennes et citoyens intéressés dans l'élaboration de ces solutions.

La mise en place de circuits d'approvisionnement courts, les initiatives pour réparer ou partager les objets au lieu de les jeter sont autant de projets à encourager et à développer.

Les questions de mobilités doivent également être prises en compte. Nous devons par exemple disposer d'infrastructures de mobilité douce efficaces et sûres et améliorer encore l'attractivité des transports publics.

Toutes ces questions appellent à une réflexion sur les moyens financiers disponibles et sur le moyen d'en créer de nouveaux. En écho

aux données du rapport sur les inégalités mondiales déjà mentionné, des statistiques cantonales et nationales d'émissions par classes de revenu/fortune seraient probablement très intéressantes pour envisager des modifications incitatives de la fiscalité.

Enfin, il convient de se rappeler que nous sommes, depuis les dernières élections, minoritaires au gouvernement cantonal. Nous devons donc porter avec conviction cette position au parlement pour toujours maintenir ces questions à l'agenda et assurer une pression suffisante pour que le gouvernement agisse. Nous nous réjouissons de voir la députation PSN s'emparer de cette thématique et des propositions de la résolution.

La commission interne Environnement suivra avec intérêt les développements et sera toujours là pour réfléchir et débattre de nouvelles propositions. Elle encourage les députées et députés à participer à ses travaux.

<sup>1</sup> <https://wir2022.wid.world/>



**Nicolas Béranek**  
président  
de la commission  
Environnement du PSN

# Make the rich pay for climate change

En novembre, les JSN ont eu l'occasion, lors de l'assemblée générale qui a réuni des membres de longue date mais également plusieurs jeunes motivé-es, d'élire un nouveau comité. Celui-ci est composé de 8 membres venant de toutes les régions du canton, profondément motivé-es à investir de leur temps et à se battre pour leurs valeurs.



Cette nouvelle équipe souhaite notamment s'impliquer sur la thématique écologiste et défendre l'initiative de la JS Suisse «*Make the rich pay for climate change*».

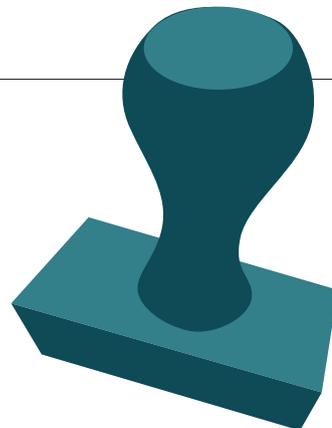
*Homo homini lupus!* Plaute l'avait compris dès l'Antiquité et plus de 2200 ans plus tard, nous en offrons tristement la meilleure démonstration. En effet, le système capitaliste de surconsommation, de surproduction et de recherche de croissance comme religion absolue dans lequel nous vivons depuis l'ère industrielle a réussi, en un siècle environ, à dérégler une planète vieille de plusieurs milliards d'années. Comme le dernier rapport du GIEC l'a démontré, la situation est désormais critique, avec un réchauffement moyen de 1,1 degré jusqu'ici au niveau planétaire qui, si nous ne faisons rien, pourra atteindre 5,7 degrés d'ici 2100, avec toutes les conséquences désastreuses que cela

aurait. Alors que de nombreux États, organismes et cantons tentent de lutter contre ce phénomène, le PSN a décidé d'également s'y pencher en adoptant sa résolution pour le climat. Les JSN espèrent que ces mesures vont être suivies de résultats concrets et que le PSN ira de l'avant sur ce sujet en prenant des décisions ambitieuses mais résolument nécessaires. Les JSN apprécient également la vision sociale de cette orientation, qui fait écho aux préoccupations et envies de changement relayées par l'initiative «*Make the rich pay for climate change*», adoptée par la Jeunesse socialiste suisse en juin dernier.

L'initiative propose des solutions efficaces pour mettre fin au système à court terme de l'économie actuelle, qui est complètement en contradiction avec une approche sociale et écologique. En partant du principe que personne n'a besoin d'une fortune de plus de 100 millions de francs, tout montant dépassant ce seuil serait utilisé pour la lutte contre la crise climatique et pour des investissements écologiques, comme un développement des transports publics – et de leur accessibilité – ou encore le remplacement des systèmes de chauffage. Le temps presse, nous devons toutes et tous participer à un changement de société qui ne doit pas se faire attendre. Avec cette initiative, nous pointons du doigt les grandes inégalités sociales et fiscales en Suisse, et proposons de les réduire afin de trouver des solutions au plus grand défi de notre temps: la crise climatique, qui fait des ravages partout dans le monde, mais n'est toujours pas prise au sérieux par celles et ceux qui y contribuent le plus. Le texte devra encore être travaillé, mais nous nous réjouissons déjà de cette campagne, de ces discussions et futurs échanges avec vous, ensemble pour la justice sociale et écologique!



**Le Comité des JSN**

# Suppression du droit de timbre

**Les Chambres à majorité de droite sont très généreuses avec les grandes fortunes, les banques et les assurances! En supprimant le droit de timbre d'émission sur le capital propre, les élus de droite leur offrent un cadeau d'environ 250 millions de francs. Attention, ce n'est que le début!**

## Le droit de timbre

Mais qu'est-ce qu'un droit de timbre? C'est une taxe prélevée sur l'émission et la négociation de titres. Au niveau fédéral, il y en a trois sortes: droit d'émission sur le capital propre, droit de négociation, droit sur les primes d'assurance.

## Une triple absurdité

À l'été 2021, le Parlement à majorité de droite a aboli le droit de timbre d'émission, prétextant que c'est un frein au développement de l'économie suisse. Quelle aberration! Car les gagnants sont d'abord les banques, les multinationales et les assurances. Les petites et moyennes entreprises, qui constituent le tissu industriel de notre pays, sont très marginalement concernées, puisqu'elles disposent d'une franchise s'élevant à 1 million lors de la création ou de l'augmentation du capital de la société.

Abolir le droit de timbre illustre, une fois de plus, que les partis de droite ne privilégient pas l'intérêt général, car c'est la population tout entière qui va payer. 250 millions en moins

dans les caisses publiques, cela signifie soit des prestations réduites, soit une augmentation d'impôt pour la population!

Abolir le droit de timbre aujourd'hui, en pleine pandémie, sonne comme une provocation. L'État, pour soutenir la population fragilisée, les acteurs économiques, les acteurs culturels, a besoin, plus que jamais, d'argent.

## Une fiscalité équitable pour toutes et tous

La fiscalité est bien l'instrument le plus adapté pour garantir la solidarité et la cohésion sociale, en redistribuant la richesse entre citoyens. C'est grâce à elle que les collectivités fournissent des prestations de service public dans la formation, la recherche, la santé, la culture, les assurances sociales, les transports et l'environnement, prestations qui profitent à toute la population.

Certes, les droits de timbre ont été introduits il y a cent ans. Mais ils se justifient encore pleinement, le secteur de la finance étant largement exonéré d'impôt: les gains en capital ne sont pas imposés, le secteur ne paie pas de TVA sur ses produits et ses transactions.

## Une nouvelle attaque contre la fiscalité du droit de timbre dans son intégralité

La population suisse s'est déjà prononcée en 1992 sur la dimi-

nution du droit de timbre, suite au référendum lancé – sans succès – par le PSS. Sur cette lancée, les parlementaires bourgeois n'ont eu de cesse de «grignoter» les droits de timbre: exonération de CHF 250 000 pour le droit d'émission (1996), réduction du droit d'émission de 2 % à 1 % (1998), augmentation à CHF 1 million de l'exonération pour le droit d'émission (2006). Ces cadeaux se chiffrent en milliards et profitent essentiellement aux grandes banques et aux assurances – dont les bénéfices ne cessent d'augmenter.

Willy Brandt relevait que «celui qui laisse commettre une injustice ouvre la voie à la suivante». Le PSS l'a bien compris en lançant à nouveau, avec les autres forces de gauche, le référendum contre l'abolition du droit de timbre d'émission. Le référendum a abouti avec plus de 70 000 signatures. À nous, militantes et militants, de nous investir pour informer et convaincre la population de voter NON, le 13 février, à la Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)!



**Corine Bolay-Mercier**  
députée

# OUI

## Mesures en faveur des médias : un oui essentiel pour la démocratie

La démocratie ne peut exister que si la liberté d'opinion peut s'exercer. Pour cela, il est nécessaire d'avoir accès à des médias pluralistes et de qualité qui permettent de se forger une opinion. La loi adoptée par les Chambres fédérales en juin 2021 vise à apporter aux médias un soutien leur permettant de mieux assumer leur rôle essentiel dans le fonctionnement de la démocratie. Cette loi, combattue par référendum, doit être soutenue le 13 février prochain.

Les médias contribuent à la formation de l'opinion politique et à la cohésion sociale. Malgré ce rôle essentiel, les médias locaux et régionaux rencontrent de profondes difficultés financières car une part toujours plus importante des dépenses publicitaires va aux grandes plateformes Internet internationales. De nombreux journaux ont disparu ces dernières années, les radios et télévisions privées voient elles aussi leurs recettes publicitaires diminuer.

### Quel dispositif d'aide adopté par les Chambres fédérales ?

Dans ce contexte financier difficile qui met une forte pression sur les médias, le Parlement fédéral a décidé d'augmenter pendant sept ans les contributions fournies pour soutenir les médias privés sur les plans local, régional et national. Le train de mesures en faveur des médias propose entre autres d'étendre l'aide indirecte à la presse en soutenant à l'avenir également la distribution matinale des journaux. Une enveloppe de 120 millions de francs est prévue pour ce volet.

Le paquet contient également une aide aux médias en ligne dotée de 30 millions par an et visant à favoriser la transition numérique. Une aide est aussi prévue pour les agences de presse, les écoles de journalisme ou encore le Conseil suisse de la presse. Ces mesures sont construites autour de trois piliers : soutien de la presse écrite, soutien aux outils numériques, mesures générales pour l'ensemble du système médiatique.

Elles bénéficieront notamment à quelque 170 journaux dans toutes les régions de la Suisse, à 21 radios locales, 13 télévisions régionales, aux écoles de journalisme et aux agences de presse.

Ce dispositif vise à préserver la diversité des titres et, partant, à favoriser la vivacité du débat démocratique.

### Un référendum mené par la droite populiste et les grands groupes de presse

Le paquet adopté par les Chambres fédérales pèse globalement quelque 178 millions de francs. Trop pour la frange la plus à droite de l'hémicycle à Berne, soutenue par les grands groupes de presse. Au-delà du populisme antidémocratique porté par l'UDC et une partie du PLR à l'origine du référendum, se cachent surtout des intérêts économiques. Les grands groupes se livrent une féroce bataille industrielle. Il y a des parts de marché à prendre. Là où l'on agite l'épouvantail d'un État totalitaire contrôlant et muselant les médias à travers une politique de subventionnement, on aperçoit plutôt des intérêts économiques à la manœuvre.

Officiellement, les grands groupes de presse soutiennent le paquet. Cependant, en sous-main, ils ont savonné la planche en soutenant le référendum. Ils n'ont aucune envie de voir des concurrents, même de taille modeste, leur prendre des parts de marché. De plus, ils ont déjà mené largement à bon port leur mutation électronique et comptent bien préserver ce positionnement stratégique.

Voter OUI à la loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias, c'est promouvoir la diversité de la couverture médiatique, se protéger de l'influence des géants numériques étrangers et renforcer la démocratie.



**Laurent Duding**  
député suppléant

# OUI

## Un OUI qui affirme l'importance de la prévention en termes de santé publique



L'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », soumise au peuple suisse le 13 février 2022, est une proposition de bon sens car l'ensemble de la société veut mieux protéger les deux publics cibles des effets du tabagisme, même si la manière d'y parvenir diffère. Surtout, on peut aujourd'hui mesurer l'influence négative qu'a la publicité pour le tabac sur les mineurs car on sait que la majorité des fumeurs commencent à fumer avant 18 ans.

Pour les initiants, interdire la publicité partout où elle peut atteindre les enfants et les adolescents – dans les journaux, les cinémas, les manifestations, les kiosques ou encore sur Internet – est la seule méthode efficace pour protéger les jeunes. Ils souhaitent que les mêmes règles s'appliquent pour les cigarettes électroniques, exigences que je comprends et partage aisément.

En effet, les risques que fait planer le tabagisme, même passif, sur la santé sont terribles : cancers (principalement des poumons), maladies pulmonaires chroniques, lésions des yeux ou des organes sexuels, etc. La liste est évidemment non exhaustive, mais déjà bien suffisante pour interdire, à un public jeune et souvent naïf, l'accès à du

contenu qui est en mesure d'impacter sa vie négativement sur le long terme. Les expériences faites par d'autres pays démontrent par ailleurs qu'une réduction de la publicité qui vise les jeunes a un impact bénéfique sur le tabagisme.

La contre-proposition du Conseil fédéral, validée par le Parlement, reprend quelques éléments de l'initiative, avec une restriction partielle de la publicité. Mais elle ne va pas assez loin : la publicité dans les journaux gratuits, dans les festivals ou sur Internet resterait autorisée. Cette situation est un non-sens, car c'est justement là où les jeunes sont présents !

On ne peut, pour des raisons économiques, manquer l'opportunité de protéger nos enfants des méfaits du tabac. Motifs économiques qui me laissent d'ailleurs perplexe car si quelques acteurs bénéficient de la manne offerte par les géants de l'industrie du tabac, la majorité en subit les conséquences, notamment via l'augmentation presque annuelle des primes d'assurance-maladie (même si cette augmentation n'est pas due qu'aux conséquences du tabagisme).

S'il est vrai que l'un des grands employeurs et contribuables de notre canton est actif dans ce domaine, la pesée d'intérêts avec les conséquences à long terme sur la santé publique doit nous pousser à accepter l'initiative. Par ailleurs, cette entreprise ne manque pas une occasion de rappeler qu'elle ne vise pas les jeunes mais que ses activités ici concernent la recherche : si on la prend au mot, on peut conclure qu'elle ne serait donc même pas impactée par l'issue de cette votation.

À l'heure où on lutte contre le virus de la Covid-19, battons-nous également contre le virus du tabagisme !

En guise de conclusion, je me permets de citer l'écrivain américain Norman Mailer : « L'absurdité est un plaisir fugace, comme une cigarette que l'on fume en riant, tout en sachant qu'elle est nocive. »

Pour toutes ces raisons, le Parti socialiste vous recommande de voter OUI à l'initiative Enfants et jeunes sans publicité pour le tabac, le 13 février.



**Josiane Jemmely**  
députée

# NON

## Une cause juste mais une initiative dont personne ne veut

Le 13 février, le peuple suisse doit se prononcer sur l'initiative visant à interdire les expériences sur les animaux et les humains dans le cadre du développement de médicaments et de traitements. S'il est salvateur que le principe d'expérimentation sur des êtres vivants éveille chez tout humaniste une forme de crainte et de méfiance, cette initiative se révèle bien trop extrême et contre-productive. Le Conseil national recommande ainsi à l'unanimité de la refuser.

En substance, l'initiative demande l'interdiction totale de toute expérimentation sur les animaux et les humains. De plus, les produits développés à l'étranger grâce à des expériences sur les animaux ne pourraient plus être importés. Enfin, la recherche sans expérimentation animale devrait recevoir au moins autant d'aides publiques qu'en reçoit aujourd'hui la recherche avec expérimentation animale.

En cas d'acceptation, cette initiative mettrait en péril le progrès médical et l'accès à des traitements de qualité, tant pour les humains que pour les animaux. En effet, l'élaboration de nouveaux vaccins ou médicaments nécessite plusieurs étapes, dont souvent des essais sur des humains et des animaux, pour en garantir l'efficacité, la sûreté et l'innocuité. Dans plusieurs domaines, il est pour l'heure impossible de se passer de ces essais. C'est notamment le cas pour la recherche sur des maladies graves et très répandues comme celles liées au système nerveux et les cancers.

Le Parti socialiste s'est toujours engagé pour que l'ensemble de la population puisse bénéficier des traitements de la meilleure qualité possible, à la pointe de la recherche. Les progrès de la médecine ont été un facteur clé au long de l'histoire permettant d'améliorer les conditions d'existence de la population et à notre société moderne de se développer. L'acceptation de l'initiative constituerait un pas en arrière sans précédent et ferait de la Suisse un îlot marginalisé

en matière de recherche médicale, privé d'accès aux traitements les plus performants.

Il convient de relever que le cadre juridique suisse est d'ores et déjà contraignant. Loin des scandales que nous avons en tête, il est par exemple impossible en Suisse de recourir à l'expérimentation animale pour développer des cosmétiques. Une utilité patente doit être prouvée, ainsi que l'absence de méthodes alternatives. Ces normes ont permis une évolution favorable ces dernières décennies : le nombre d'animaux impliqués dans des expériences a été divisé par quatre entre 1980 et 2019.

Bref, l'initiative n'est pas acceptable. Il n'en demeure pas moins qu'à mon sens – et certain-es d'entre vous partagent probablement cet avis –, l'expérimentation animale est une forme de maltraitance (que l'on peut juger inévitable dans certains cas) envers les animaux. La gauche s'est d'ailleurs engagée au Parlement fédéral pour l'établissement d'un contre-projet, malheureusement balayé par la droite. Ce contre-projet s'inscrivait pleinement dans la « règle des 3 R » : réduire le nombre d'animaux en expérimentation, raffiner la méthodologie utilisée, remplacer les modèles animaux lorsque cela est possible.

La thématique hautement émotionnelle traitée par l'initiative a déjà été portée à plusieurs reprises devant la population suisse. Aujourd'hui encore, face à un texte bancal et extrême, seul un grand NON est envisageable. Espérons que les prochaines propositions en la matière permettront d'envisager des solutions concrètes et équilibrées.



**Antoine de Montmollin**  
député



# Budget 2022 : un État solide et serein malgré les incertitudes

Décembre, le mois du budget au Grand Conseil. Le budget 2022 était le premier de la législature, le dixième préparé pour l'État en ce qui me concerne. Et pourtant, impossible de dire que c'est du déjà vu : établir le budget de l'État implique, chaque année, de chercher de nouveaux équilibres, de prendre en considération de nouveaux paramètres, de composer avec de multiples inconnues.

Pour 2022, les inconnues sont plus nombreuses : incertitudes sur l'évolution de la pandémie, sur ses effets économiques et sociaux ou sur l'activité des entités qui dépendent de financements publics, incertitudes sur le sort de la fiscalité internationale et sur les décisions qui en découleront dans les grandes entreprises actives sur le territoire neuchâtelois, incertitudes encore sur les équilibres politiques qui vont progressivement se dessiner dans un Parlement fortement renouvelé.

Quelques repères permanents, toutefois. En particulier les sujets sur lesquels gauche et droite s'opposent pour les derniers arbitrages avant le vote d'ensemble. Cette année encore, ce sont notamment le financement des structures d'accueil et celui des subsides à l'assurance-maladie ainsi que l'évolution des traitements de la fonction publique qui ont animé les débats.

Pour les structures d'accueil, le besoin de compléter encore le dispositif parascolaire en faveur des familles actives a été reconnu. En conséquence, il convenait de ne pas réduire le niveau de contribution des employeurs, qui, depuis la création du dispositif il y a dix ans, a déjà évolué plus lentement que d'autres (contributions des parents et de l'État en particulier). Cela a finalement été entendu, les voix de la gauche trouvant le renfort du centre. Un vote d'autant mieux venu qu'à défaut, il était question de compenser la charge supplémentaire revenant à l'État par... une baisse de l'enveloppe consacrée aux subsides de l'assurance-maladie !

Quant aux traitements de la fonction publique – dont l'emploi et le revenu ont été moins menacés par la crise que dans d'autres secteurs –, un effort de solidarité sera demandé. L'indice lié au renchérissement sera abaissé de 0,5 % en 2022 pour compenser des baisses qui auraient dû avoir lieu ces dernières années. Un effort qui libère deux millions de francs, affectés au maintien ou au développement de prestations essentielles à la population (en particulier en temps de crise), mais qui se fait sans trop de douleur puisqu'il sera compensé par des baisses de cotisations à la caisse de pensions, décidées récemment.

Au final, un effort conséquent mais limité dans le temps et peu douloureux, qui évite à l'État de réduire des prestations essentielles en pleine pandémie, et pour un résultat significatif en faveur de celles et ceux qui en ont un urgent besoin.

Mais surtout, le budget 2022 a été voté dans un climat serein, qui dit la volonté de voir l'État continuer de tenir son rôle dans cette période où les repères et les liens s'effritent, où la cohésion doit être entretenue avec conviction. Un budget qui signe un message d'espoir et de confiance et qui tire encore profit des efforts consentis pour consolider la structure financière de l'État et lui permettre de répondre présent lorsque cela est nécessaire. En bref, un budget 2022 dans la continuité des actions menées ces dernières années, qui dit la solidité du collectif et la nécessité d'offrir des perspectives à chacune et chacun.

Je forme le vœu que cette approche puisse, elle, parmi les multiples incertitudes, devenir une constante pour les prochains exercices budgétaires. Bonne Année 2022 !



**Laurent Kurth**  
conseiller d'État

# Indemnisation des acteurs et actrices culturel·les : une victoire à suivre

Depuis deux ans, les discussions sur le budget se déroulent dans la plus grande incertitude. Cette année encore, même si l'économie montrait des signes de reprise, le groupe socialiste a abordé le débat budgétaire avec la plus grande prudence. Nous le savons – et les différentes études le démontrent –, les plus démunis sont les premiers à faire les frais de la crise que nous traversons. C'est avec la conviction que l'État est essentiel dans une telle situation et qu'il doit garantir un soutien social en maintenant ses prestations que le groupe socialiste a participé aux travaux budgétaires.

Le groupe socialiste s'est vite rendu compte que le budget 2022 ne serait pas le plus âprement débattu, le Conseil d'État majoritairement à droite n'ayant pas encore imposé sa loi dans cet exercice. Mais disons-le clairement : s'il en avait été autrement, notre groupe aurait livré bataille. Nous avons par ailleurs rapidement remarqué que le budget proposé n'offrait pas de réelle marge de manœuvre, les mécanismes contracycliques étant soumis à des règles auxquelles il est difficile de déroger. Et, fort heureusement, le domaine social ne subissait pas de mesures d'économie.



Dans une telle configuration, nous avons décidé de tenter le tour de force d'amender le budget de la culture à hauteur de 700 000 francs (compensés par un prélèvement à la réserve conjoncturelle). Cet amendement ne sortait pas de nulle part, il reprenait tout simplement une demande qu'avait formulée le groupe socialiste en mars 2021, qui n'avait suscité aucune opposition, mais à laquelle le Conseil d'État a décidé de ne pas donner suite dans un rapport publié récemment. Un rapport qui est purement et simplement un affront aux actrices et acteurs culturels qui auraient pu profiter d'une indemnisation forfaitaire subsidiaire pour la période définie de septembre 2020 à mars 2021. Un bol d'air plus que nécessaire pour celles et ceux qui passent au travers des mailles du filet fédéral. Des personnes à la situation déjà souvent précaire.

Bien que notre amendement ait été accepté en commission des finances, nous savions qu'il serait difficile de convaincre une majorité du Grand Conseil. Nous ne manquons pourtant pas d'arguments pour étayer notre démarche, mais le dogmatisme dont font preuve

le PLR et l'UDC n'était pas de bon présage.

Bien que le montant n'ait rien eu d'exorbitant, le débat fut animé. Le Conseil d'État s'est lancé dans la défense de sa version initiale avec beaucoup d'assurance. Toutefois, un argument du ministre de la Culture Alain Ribaux laissa plus d'un·e député·e sans voix... Selon lui, en effet, il restait toujours l'aide sociale pour ces victimes de la crise. Avec un tel argument, le ministre de la Culture scia définitivement la branche sur laquelle il était perché. Notre amendement a ainsi été accepté grâce à quelques voix du groupe Vert·lib-Le Centre qui se sont ajoutées au bloc de gauche, soit en votant avec lui, soit en s'abstenant.

Notre persévérance a cette fois été récompensée par l'acceptation d'un amendement dans un domaine qui nous est cher, mais il s'agira maintenant de suivre la mise en œuvre par le Conseil d'État. Ce n'est qu'une fois que ces montants auront été effectivement alloués pour indemniser des personnes qui en ont fortement besoin que nous pourrons réellement nous satisfaire du résultat. Affaire à suivre...



**Martine Docourt**  
députée

# Le Collectif neuchâtelois pour la grève féministe

Sollicitée pour un article sur le Collectif neuchâtelois de la Grève du 14 juin, je me suis demandé si j'étais la personne la plus appropriée. Mon intense activité au sein de cette magnifique instance en 2019 est devenue ponctuelle et mon engagement en faveur de l'Égalité presque unilatéralement dédié à faire prospérer la cause des Femmes\* socialistes neuchâteloises.

Puis l'envie de témoigner de ce que le Collectif m'a permis de vivre et de construire, l'envie de dire cette énergie magistrale qui se dégage chaque fois que nous marchons ensemble, toutes ensemble, l'a emporté sur des considérations plus analytiques ou comptables.

Le Collectif fut pour moi une École! celle de la sororité, de l'engagement! de l'expression de nos facettes plurielles, du respect de nos sensibilités, de l'enthousiasme qui puise son souffle dans l'intelligence collective et dans la bienveillance. Début 2019, la néophyte politique que je suis (quelques mois auparavant, j'avais adhéré au PSN) découvre les ateliers de préparation en vue de la Grève nationale de juin. J'y rencontre des femmes d'exception! dont Marianne Gay, militante socialiste et déléguée Unia, Catherine Laubscher, gardienne du temple Unia, Paola Attinger-Carmagnola, militante socialiste virtuose du Cœur et coprésidente de la section PS de Saint-Blaise, Mirsada Talovic, enseignante et efficace coordinatrice communication de la Grève, Marianne Ebel, de la Marche mondiale des femmes (une de ses nombreuses affiliations), sa fille Léana avec sa fille Mila, Claudine Stähli-Wolf et la charismatique, magnétique Josiane Greub de l'ADF (Association suisse pour les droits des femmes), Monica Poglia, féérique, Sophie Gagnebin, poétique, Myriam Rebetez et Solenn Ochsner, solaires, Léa Ziegler, brillante! La liste est joyeusement longue et fournie en femmes qui ont marqué mes débuts et encouragé mes premiers pas.

Nous nous sommes retrouvées depuis à plusieurs occasions, sur plusieurs barricades, la fleur sans fusil. Le rendez-vous, rituelique, est celui de la commémoration de nos grèves, chaque année, au 14 juin. En 2021, le jubilé du suffrage féminin nous a permis de commencer



l'année en célébrant nos acquis en matière de droit de vote et d'éligibilité, tout en déambulant dans les rues, avec des urnes, pour récolter les griefs et les propositions de la population.

En septembre, nous nous croisons à Berne pour la manifestation nationale contre la réforme des retraites AVS 21, qui prévoit le relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Fin novembre, émues, lors de la marche silencieuse contre les violences faites aux femmes, nous sommes nombreuses à porter des lampions pour dire le besoin de lumière sur une réalité accablante et ses causes profondes. Aujourd'hui encore, la violence à l'égard des femmes et des filles, sous ses formes physiques, sexuelles et psychologiques, reste l'une des violations des droits humains les plus courantes, persistantes et dévastatrices à l'échelle mondiale.

À l'heure où j'écris ces lignes, la mobilisation s'organise au sein de notre réseau féministe pour empêcher le raboutage du congé maternité pour les femmes soumises à la loi cantonale sur le statut de la fonction publique. L'alerte est donnée, nos forces se cumulent. Le 25 janvier 2022, nous serons présentes, vigoureuses, nombreuses dans la cour du Château pour signifier le caractère aberrant de cet amendement. Comme à chaque fois qu'on tentera de piétiner nos droits, nos acquis, nos possibilités, nous serons Collectif-ves!



**Alina Oppikofer**  
coprésidente des F\*SN

# Une nouvelle commission

## Queer pour le PSN

Plus de 1,8 million, c'est le nombre de citoyennes, citoyens et citoyens suisses qui ont voté un grand OUI à la votation sur le mariage pour tous, acceptée par tous les cantons et la majorité du peuple en septembre 2021.

Mes ami·e·x·s, collègues et moi étions soulagé·e·x·s et reconnaissant·e·x·s d'avoir le choix – et le privilège, de se marier légalement... en Suisse!

Forcément, cela change radicalement d'un couple (lesbien/homosexuel) pacsé. La Suisse a reçu diverses acclamations sur sa perspective progressiste sur les droits LGBTIQ de la part de multiples associations, partis politiques et citoyen·ne·x·s au niveau mondial.

En décembre 2021, le Parti socialiste neuchâtelois a décidé de créer en son sein une commission Queer. Sincèrement, je pense que cet ajout est à la fois **éducatif** et vraiment **nécessaire**. Il est clair qu'à Neuchâtel, beaucoup manquent de connaissances sur le sujet LGBTIQ. Parfois, les élèves et étudiant·e·x·s voient ce sujet comme un outil parfait de discrimination auprès des élèves qui rentrent dans la case stéréotypée d'une personne « typiquement gay ». Plusieurs parents trouvent ce sujet fâchant car ils ne désirent pas accepter ni même tolérer un tant soit peu le choix amoureux de leurs propres enfants. Alors que la religion a fait plusieurs pas en avant ces dernières années, beaucoup reculent.



Voici une liste non exhaustive des buts et des champs d'action de cette commission :

Au sein des écoles, une **éducation valable** sur le respect des camarades lesbiennes, homosexuels, transsexuel·le·x·s et toutes autres catégories auxquelles ces dernier·ère·x·s s'identifieraient est de mise afin de rendre chaque établissement scolaire un lieu où les élèves se sentent en sécurité, écouté·e·x·s et respecté·e·x·s. Les élèves ne devraient pas avoir à s'inquiéter d'un quelconque souci sur qui iels sont, ou qui iels ne sont pas.

Éventuellement, les groupes scolaires de la santé sexuelle devraient ajouter des **leçons de protection** quant aux relations intimes que les étudiantes, étudiants et étudiantxs queer pourraient avoir.

Expliquer que les **stéréotypes** ne définissent rien du tout et assurer le changement de perspective. Changer la connotation des mots.

Par ailleurs, la **discrimination** à l'égard des personnes LGBTIQ (bien qu'étant désormais punie par la loi) reste malheureusement toujours présente en Suisse, notamment à Neuchâtel.

Pour rappel, près de 19 000 personnes ont voté non au mariage pour tous (il y a eu un peu plus de 32 000 oui). Il est essentiel de comprendre la source même du non, afin de changer le scénario et de rendre Neuchâtel davantage bienveillant sur ce sujet. C'est une étape cruciale à franchir, que l'on ne doit certainement pas sauter. On se doit d'influencer la pensée commune et d'enseigner des valeurs sûres pour nos prochains. **Éduquer** (rééduquer) les personnes – la population, c'est assurer un avenir meilleur pour nos proches, nos ami·e·x·s, nos collègues et nos enfants. Mettre en place un environnement sain afin que toutes et tous puissent prospérer comme tout être humain qui se respecte.

Enfin, la commission pourrait constituer un espace d'écoute pour quiconque se sent en danger dans son environnement actuel : familial, scolaire et autre.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle commission, toutes suggestions sont les bienvenues. Mieux encore, vous pouvez même me rejoindre dans cette commission afin d'appliquer les changements que vous souhaitez voir dans notre canton. Toutes les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat cantonal (032 721 11 80 ou [secretariat@psn.ch](mailto:secretariat@psn.ch)).



**Thomas Gaudio**  
président de la  
commission Queer  
du PSN

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

# Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**  
 Je souhaite recevoir **le point**.

Nom | Prénom

---

Adresse

---

NP | Localité

---

Téléphone | Mobile

---

Courriel

---

Inscription à envoyer au

**Parti socialiste neuchâtelois**

Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

### Impressum

Responsable - Tristan Robert | Graphisme et illustration - Nathan Jucker  
Relecture - Johanne Lebel Calame | Impression - Imprimerie de l'Ouest SA  
Parution 6 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs  
Abonnement de soutien - 50 francs - CCP 20-3004-7

# PS



# Agenda

## 19

janvier  
20 h 00

Commission Affaires  
sociales

## 20

janvier  
19 h 30

Préparation de groupe

## 25

janvier  
12 h 30

Manifestation : raboter  
le congé maternité ? Non !

## 25

janvier  
20 h 15

Formation - Supression  
du droit de timbre

## 25-26

janvier

Grand Conseil

## 1<sup>er</sup>

février  
20 h 00

Commission Santé

## 2

février  
19 h 30

Commission École-  
formation-égalité-famille

## 9

février  
20 h 00

Commission  
Économie-emploi-fiscalité

▶ Votre agenda en ligne sur  
[www.psn.ch](http://www.psn.ch)

JAB  
2000 Neuchâtel



  
**le point.**  
psn.ch/le-point

